

**ASSURÉ :**

**ASSOC DES SEMINAIRES DE ROBERT  
DEBRE**

**HOPITAL ROBERT DEBRE  
48 BD SERURIER  
75019 PARIS**

**ATTESTATION D'ASSURANCE**  
**RESPONSABILITÉ CIVILE**

Police n° 8799714  
Sociétaire N° 91373T  
Date d'effet : 01.04.2007  
Echéance annuelle : 01.01

**ASSUREUR : S.M.A.C.L. – 141 avenue Salvador Allende – 79031 Niort Cedex 09**

**COURTIER : VERSPIEREN – 8, avenue du Stade de France – 93210 Saint-Denis**

Au titre de la police ci-dessus, VERSPIEREN certifie que la SMACL garantit la responsabilité civile de son assuré, pour l'activité garantie au contrat.

Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés temporairement par l'assuré, pour les dommages d'Incendie, d'Explosions, d'Electricité, de Fumées, de Dégâts des Eaux et de Bris des Glaces.

**MONTANT DES GARANTIES**

<b>Responsabilité générale :</b>	<b>6.100.000 €</b>
<b>dont dommages matériels :</b>	<b>3.050.000 €</b>
<b>Locaux occasionnels d'activité :</b>	<b>305.000 €</b>

La présente attestation, valable jusqu'à la prochaine échéance fixée au 01.01.2013, est délivrée, sous réserve du paiement de toutes les cotisations, pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'assureur au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Saint-Denis, le 21 novembre 2012

